

Le plateau du Laoul et la montagne de Berg

Des matériaux et formes à privilégier dans l'espace public



Gras



Gras



St-Maurice-d'Ibie



St-Maurice-d'Ibie

Les murs de soutènement traditionnels



Bidon



St-Maurice-d'Ibie



St-Maurice d'Ibie



Bidon

Un vocabulaire de clôture 'identitaire'



Gras



St-Maurice d'Ibie



Bidon



Larnas

1 / Les matériaux dans l'espace public

Les revêtements de sols sont, pour la très grande majorité, assez récents. On note une prépondérance des bétons de sol (sablé ou désactivé) et des stabilisés sur les aménagements contemporains.

Les revêtements assez clairs sont élaborés à partir de calcaire. L'utilisation de revêtement clair constitue un atout du point de vue climatique, avec un albédo faible, pour lutter localement contre le réchauffement de l'air.

Préconisations :

- > Préserver, réhabiliter les calades et revêtements en pierre.
- > Favoriser l'emploi du calcaire local pour tous les revêtements de sol (stabilisés, bétons, gravier, pavage,...)

2 / Les types de clôture

Les murets et murs en pierre calcaire sont prédominants sur cette entité. Différents types d'ouvrages sont remarquables : muret avec couvertine en pierres arrondies, muret coiffé de pierres dressées, muret droit, escalier dans l'épaisseur des murs de soutènement...

Préconisations:

- > Préserver / réhabiliter les murs en pierre existants

Pour les nouvelles clôtures :

- > Favoriser la réutilisation de pierre calcaire pour la construction de murets ou murs bahut
- > Exiger une finition enduite pour les murs en moellons de béton
- > Ajuster la hauteur des clôtures en fonction du contexte urbain.

Le plateau du Laoul et la montagne de Berg

Teintes des enduits et volets



St-Maurice d'Ibie



St-Andeol de Berg



Bidon



les Salelles / St-Maurice-d'Ibie



Larnas



Gras

Figures végétales associées au bâti



Gras



Gras



St-Maurice-d'Ibie

3 / Le traitement des façades

Pierres et enduits

Les pierres calcaires ou d'origine volcanique sont principalement employées dans les constructions de ce territoire et offrent des teintes assez variées liées aux différents sites d'extraction : calcaires beige clair, gris, ou ocre (Larnas).

Si la grande majorité des façades sont en pierres apparentes, rejointoyées au mortier de chaux naturelle, il subsiste encore un grand nombre de façades enduites, principalement en centre-bourgs.

Préconisations :

> Les façades en pierres apparentes recevront un rejointoiement au mortier de chaux naturelle et gros grains de sables locaux. Le rejointoiement devra largement garnir les interstices entre pierres.

> Des enduits couvrants, lissés ou frisés fins, pourront mettre en valeur les bâtiments qui avaient été conçus pour recevoir des badigeons et des façons de décor peint.

Teinte des façades

Les façades des bâtiments (qu'ils soient situés dans les bourgs, villages ou qu'ils soient isolés) offrent une palette de couleurs très liée aux teintes des pierres employées, dans les gammes plutôt claires et « chaudes » : gris beige et ocre (Larnas). Les rejointoiements sont dans la même gamme de teintes, utilisant les sables locaux.

Préconisations :

> Les teintes des rejointoiements devront être données par les sables grossiers locaux. Les teintes des rejointoiements ne doivent pas former de contraste avec les pierres.

> Un lait de chaux général sur les façades en pierres apparentes permettra d'atténuer les contrastes entre pierres et joints.

> Les enduits aux teintes de la pierre locale (gris beige/beiges/mastic/ocre) s'intègrent bien dans le paysage. Les teintes blanches, rosées, ou trop vives, ne sont pas adaptées.

Teinte des menuiseries et serrureries

En harmonie avec les façades enduites ou en pierres apparentes, les menuiseries et serrureries sont peintes dans des couleurs déclinées en plusieurs tons. En général, les menuiseries et serrureries sont peintes avec la même teinte, variant du plus clair au plus foncé : fenêtre / volets / ferronnerie. Le bois est rarement laissé apparent et sa peinture le protège.

Les portails et portes reçoivent souvent une teinte plus foncée.

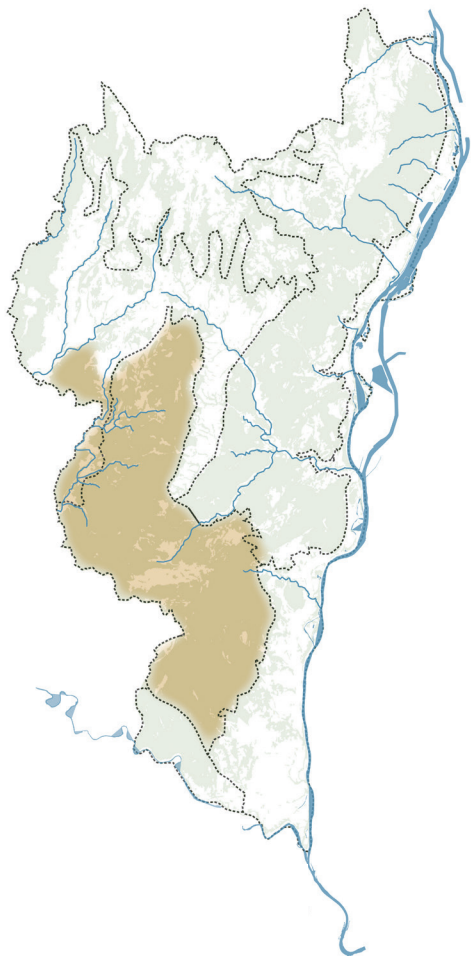
Préconisations :

> Peindre les menuiseries et ferronneries dans une même gamme de teinte par façade, et décliner en tons plus clairs (fenêtres) à plus foncés (serrurerie) selon un camaïeu.

> Choisir des teintes en harmonie avec les façades. Les teintes blanches, ou trop claires, ne sont pas adaptées. Les gammes des gris colorés (pastel bleu, vert, lie de vin...) conviennent bien.

> Les vernis, les lasures aux teintes trop « orangées » ou « miel » ne sont pas adaptées.

Les formes végétales issues de l'activité agricole



Verger d'oliviers à Saint-Maurice-d'Ibie



Gras



Gras (source : Géoportail IGN)

Une polyculture traditionnelle

Landes et bois pâturés

Sur les versants de la montagne de Berg

Description

L'élevage est ici une activité complémentaire aux cultures (fourrages et céréales). Elle occupe en majorité les versants des Monts de Berg.

Potentiels

- Paysage agricole diversifié permettant « l'auto-suffisance » (complémentarité élevage / cultures fourragères).

Terres cultivées

Micro-vallées, plateau et versants

Description

Polyculture : kiwi, verger d'amandiers ou d'oliviers, vignes, lavandes, parcelles fourragères, cultures céréalières.

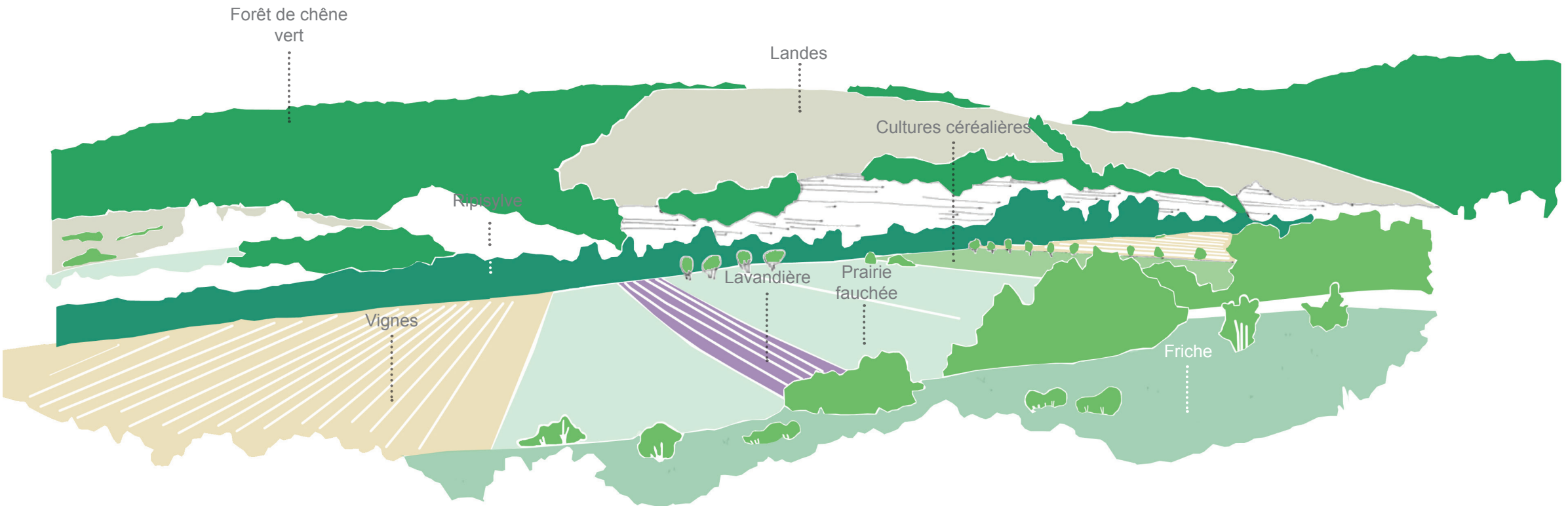
Amandier isolé, implanté en limite de parcelle (talus, bord de champs), témoigne de l'usage ancien de cet arbre comme production d'appoint.

Potentiels

- Patchwork de cultures, paysage dynamique et vivant, conservation de l'activité de polyculture traditionnelle.

Remise en contexte

Le paysage de la Montagne de Berg et du plateau du Laoul est un patchwork d'espaces naturels et agricoles, d'espaces ouverts et fermés. Cette richesse paysagère donne à ce territoire une forte attractivité touristique. Ce paysage très jardiné est l'héritage d'une polyculture traditionnelle qui se perpétue entre cultures céréalières et fourragères, vignes et vergers, lavandiers, et élevage... Les forêts sont nombreuses, dont notamment un certain nombre de forêts publiques (domaniales et communales).



Vue sur la vallée de l'Ibie à proximité de Saint-Maurice-d'Ibie.

Les formes végétales issues de la forêt



Bidon



Landes à buis - Bidon



Larnas (limite Saint-Montan)



Bidon

Les landes à buis

Description

Elles se présentent sous forme de taillis denses. Stade précédent la forêt de chêne vert.

Potentiels

- Milieu intermédiaire entre espace ouvert et fermé. Diversité des formes végétales.

Les forêts « ouvertes »

Description

C'est la série du chêne vert qui est ici largement présente. Ces forêts dégradées de chênes verts et garrigues participent à la richesse du secteur composé d'espaces naturels foisonnants.

Potentiels

- Attractivité des paysages par leur diversité.



Saint-Maurice-d'Ibie

Les formes végétales et le bâti

Les entrées, les franges urbaines



La nappe de vergers qui crée un premier plan au quartier récent Sainte-Agnès à Larnas assure sa parfaite intégration.



La polyculture (vignes, lavandes, oliviers...) : Les essences méditerranéennes créent un écrin agricole et jardiné qui ancre Bidon dans son territoire.

L'espace public



A Saint-Andéol-de-Berg, un simple mail de platanes crée un espace public accueillant



Le parvis de l'église à Saint-Maurice-d'Ibie, une figure récurrente : un soutènement de pierres qui tient un espace public réhaussé de deux platanes



La même figure à Gras (soutènement de pierres qui tient un espace public) avec un mail de mûriers en plateau

Le rapport à l'habitat



A Gras, traitement subtil des limites de parcelle : gradation depuis le parterre de vivaces sur l'espace public jusqu'aux arbustes et arbres dans l'espace privé



A Gras, façade d'épicerie valorisée par des plantations en pied et bignone grimpante « climatisante »



Saint-Maurice-d'Ibie : Le kiwi en fruits et les pots contre la façade transforment le paysage de la rue en lui donnant un caractère domestique.

Palette végétale : les essences principales des montagnes de Berg et du plateau du Laoul (liste des essences majeures / liste non exhaustive)

STRATE ARBORESCENTE

Feuillus
Chêne vert, *Quercus ilex*
Érable de Montpellier, *Acer monspessulanum*
Chêne pubescent, *Quercus pubescens*
Chêne kermès, *Quercus coccifera*
Noyer, *Juglans regia*
Platane résistant, *Platanus* PLATANOR®
‘*Vallis Clausa*’ : variété résistante au chancre coloré
Amandier, *Prunus dulcis*
Figuier, *Ficus carica*
Olivier, *Olea europaea*
Robinier, *Robonia pseudoacacia*
Mûrier platane, *Morus kagayamae*
Mûrier blanc, *Morus alba*
Tilleul, *Tilia tomentosa*
Micocoulier, *Celtis australis*
Sophora du Japon, *Sophora japonica*
Arbre de Judée, *Cercis silicestrum*
Frêne, *Fraxinus angustifolia*
Amandier, *Prunus dulcis*
Arbre de Judée, *Cercis silicestrum*
Chêne pubescent, *Quercus pubescens*

Conifères
Cyprès, *Cupressus sempervirens*
Pin parasol, *Pinus pinea*
Cèdre de l’Atlas, *Cedrus atlantica*

STRATE ARBUSTIVE
hauteur < 8m

Buis, *Buxus sempervirens*
Arbousier, *Arbustus unedo*
Filaire, *Phillyrea angustifolia*
Laurier Tin, *Viburnum tinus*
Nerprun alaterne, *Rhamnus alaternus*
Térébinthe, *Pistacia terebinthus*
Genévrier oxycèdre, *Juniperus oxycedrus*
Bruyère arborescente, *Erica arborea*
Ciste, *Cistus albidus* et *montpeliensis*
Genêt scorpion, *Genista Scorpius*
Coronille, *Coronilla glauca*
Jasmin ligneux, *Jasminum fruticans*
Paliure, *Paliurus australis*
Lentisque, *Pistacia lentiscus*
Romarin, *Rosmarinus officinalis*
Laurier rose, *Nerium oleander*
Grenadier, *Punica granatum*
Amélanchier, *Amelanchier vulgaris*
Prunier de Sainte-Lucie, *Prunus mahaleb*
Epine noire, *Prunus spinosa*

GRIMPANTES

Vigne, du genre *Vitis*
Vigne vierge, *Parthenocissus quiquefolia*
Arbre à kiwi, *Actinidia chinensis*
Glycine, *Wisteria sinensis*
Bignone, *Campsis radicans*
Clématites, *Clematis flammula*, *C. vitalba*,
C. montana et *C. armandii*
Chèvrefeuilles, *Lonicera etrusca* et *L. implexa*
Rosiers grimpants et rosiers lianes
Jasmin, *Jasminum officinale*
Jasmin étoilé, *Trachelospermum jasminoïdes*

Communes concernées
Bidon
Larnas
Gras
Saint-Maurice-d’Ibie
Saint-Andéol-de-Berg

Focus / LE MICOCOULIER

«Le micocoulier est l’arbre qui apporte l’ombre la plus fraîche (...) Sa ramure fournie donne beaucoup d’ombre en hiver. On ne le plantait donc jamais au sud d’une maison, mais volontiers à l’ouest.»

Extrait de : OLIVIER, Christophe & COLLEU, Avryl , 2016. *12 solutions bioclimatiques pour l’habitat*, Eyrolles.





Les amandiers intégrés dans la haie monospécifique de limite marquent l'entrée de la propriété à Gras



Barrière bois ajourée à Saint-Montan. Ce sont les arbres du jardin - muriers et frêne - qui composent une 'vitrine'.



Le cyprès et le pin accompagnent la perception de la limite entre la parcelle et la rue à Viviers.



Composition végétale mixte en limite de parcelle à Cruas



Muret et haie de fusain à Saint-Montan. L'accotement enherbé planté de rosiers des chiens enrichit le traitement de la limite.



Mur de pierres surmonté d'une haie foisonnante, composée de lauriers roses et de pittosporum à Saint-Montan.



Saint-Montan - Clôture uniforme en première ligne. Les fruitiers du jardin apportent de la diversité et de la qualité.



St-Martin-sous-Lavezon : Mur de galets scellés et grillage couverts de grimpantes. Tilleul et figuier animent cette homogénéité.



Disparité dans l'aspect des clôtures mais la trame végétale permet à l'ensemble de fonctionner visuellement.

La qualification des limites, une ambition à développer pour une meilleure insertion du bâti

Les limites parcellaires constituent un élément fort et prégnant du paysage urbain. Ouvrages lithiques, haies d'arbustes, grimpantes, composent ces limites. Elles construisent et structurent notre perception du territoire. Avec le développement urbain de l'habitat individuel notamment, le vocabulaire de clôture s'est appauvri et standardisé. Un effort important est à poursuivre pour assurer une certaine qualité aux dispositifs de clôture.

Les haies, un dispositif à penser en lien avec l'environnement

La haie apparaît au XIX^{ème} siècle, en milieu urbain avec les maisons bourgeoises qui s'implantent en retrait de la rue : une murette surmontée d'une grille est souvent doublée d'une haie monospécifique. C'est au XX^{ème} siècle que les haies sont véritablement introduites pour former la limite séparative des parcelles d'un habitat de plus en plus dispersé.

Sur le territoire, deux formes de clôtures prédominent :

- les clôtures pleines type murs, de 1 m à plus de 2,5 m de haut ;
- et les clôtures à claire-voie, type muret surmonté de grilles, grillages, barrière bois... doublées d'une haie, ou bien haie végétale simple.

Ce sont les clôtures à claire-voie qui nous intéressent ici, avec les préconisations suivantes :

- > Mur bahut de 1 m maximum + clôture métallique de 1,5 m maximum
- > Haie mixte d'essences locales ou haie brise-vent suivant l'exposition de la parcelle.

Différents types de haies végétales sont à distinguer :

La haie persistante taillée

Il existe divers types de haies persistantes dans le Vivarais :

- la haie de buis. C'est une figure assez caractéristique du territoire ;
- la haie de cyprès de Leyland, de laurier-cerise ou de thuya qui ne sont pas propres à ce territoire et tendent à banaliser le paysage.

La haie composée fleurie

Elle est composée d'essences diverses : arbustes à fleurs (lilas, aubépines...), arbustes à fruits (prunelliers, cognassiers, amandiers...). Elles participent à une atmosphère domestique et intime du village.

La haie brise-vent

La haie brise-vent est caractéristique du territoire agricole de la vallée du Rhône. Sont associés des arbres de première grandeur à des arbustes ou de petits arbres persistants. Les alignements de peupliers prédominent sur la vallée du Rhône.

A l'échelle des habitations, pour protéger la façade Nord du vent, des haies ou bosquets de cyprès de Leyland et cyprès de provence (cupressus sempervirens) sont souvent plantés.

La composition des haies doit ainsi se penser en lien avec l'environnement, en privilégiant des essences adaptées au climat sous influence méditerranéenne, en recherchant une certaine diversité pour éviter une concentration des pollens, et une adéquation entre la forme et la fonction (hauteur et volume des végétaux adaptés à la configuration spatiale).



Gras, maison individuelle : un étagement de la végétation compose la limite

La limite est structurée par un étagement de la végétation. Côté espace public, l'accotement a été plantée de vivaces et arbustes, à l'intérieur de la parcelle de petits arbres et arbustes composent un second plan.



Gras - limite de maison individuelle composée par des essences végétales diverses.

FOCUS / Végétation et santé

« Les paysages méditerranéens sont réputés pour leur richesse et leur diversité, signes d'une certaine qualité de vie traditionnelle. Or, ces dernières décennies, le développement d'une urbanisation composée de maisons individuelles et de lotissements s'accompagne de la multiplication de haies de clôture constituées d'une seule essence : cyprès de Leyland, thuyas, lauriers cerise . . .

Dans la même période, une augmentation sensible des allergies aux pollens d'arbres a été observée, et une relation entre les deux phénomènes s'est ainsi progressivement imposée.

Aujourd'hui, aménager un espace, un jardin, créer une haie, doit aussi intégrer des notions de qualité de vie et de bien-être. Les professionnels du paysage ont un rôle important à jouer auprès de leur clientèle en les orientant vers ces nouvelles démarches pour les détourner de certaines habitudes non justifiées et sources de problèmes de santé. »

D'après « Paysage et Santé, DRASS Languedoc-Roussillon, Conseil régional Languedoc-Roussillon, CAUE de l'Hérault, 1997

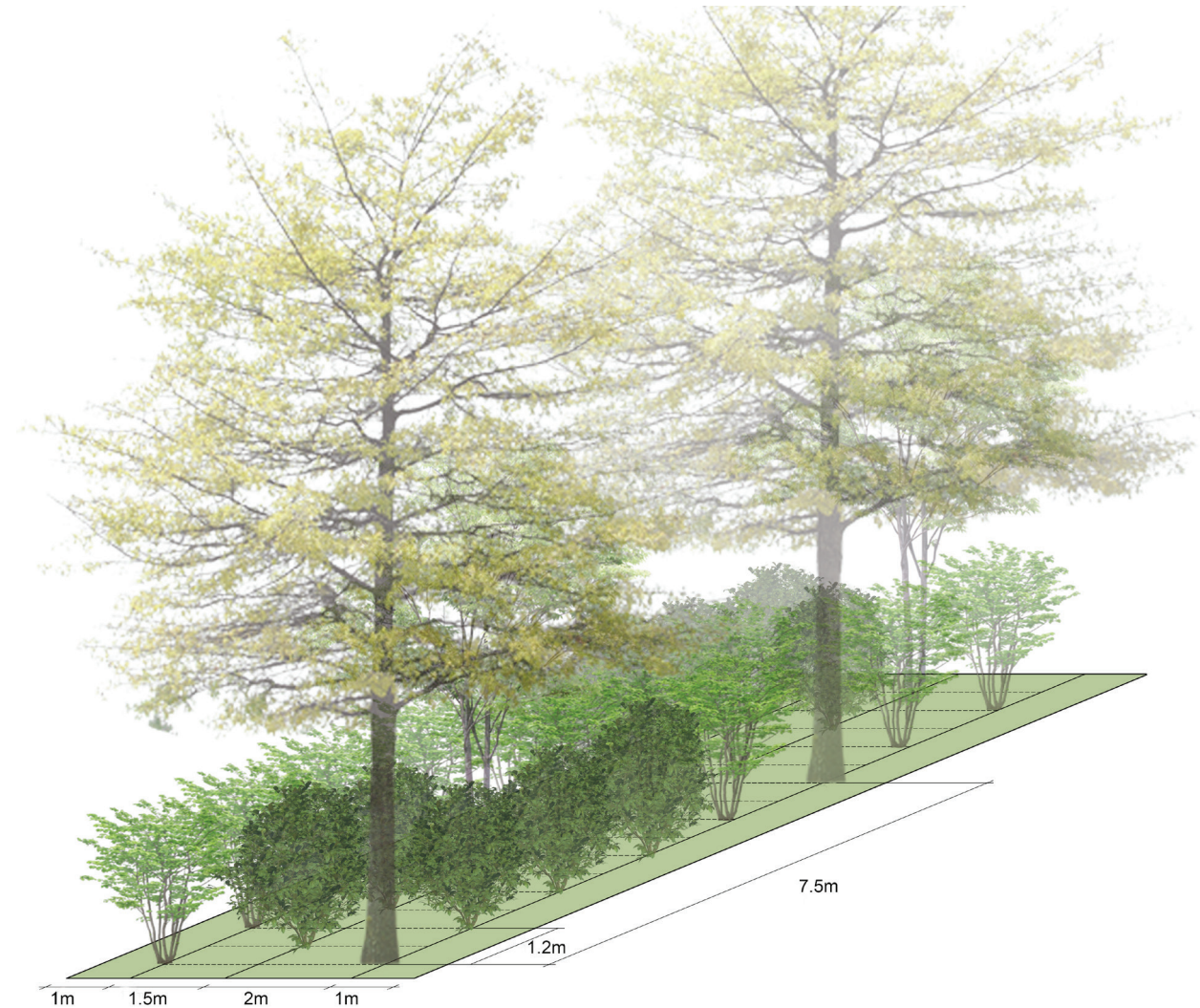
FOCUS / Mode de plantation des haies

Pour chaque type de haie, se référer aux palettes végétales des entités paysagères correspondantes.

Il est préconisé de planter des haies variées, c'est-à-dire avec des essences végétales diversifiées :

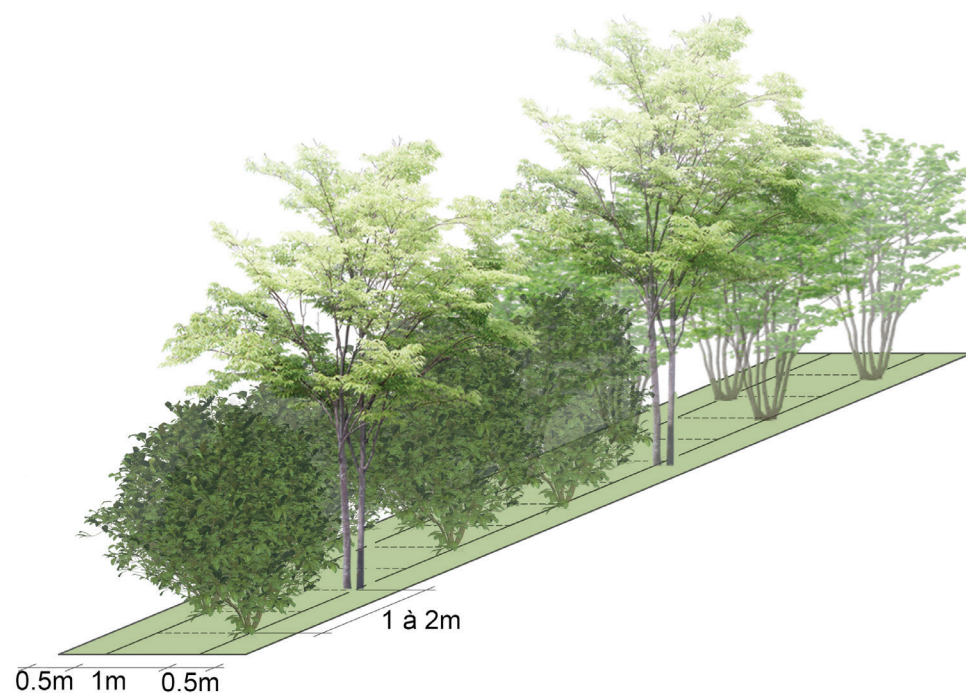
- A minima 3 essences végétales différentes ;
 - A minima 2/3 d'essences végétales emblématiques du territoire et adaptées au contexte édapho-climatique (voir listes en fonction des entités paysagères),
 - Possibilité d'essences ornementales - comme l'if, le charme... qui pourront compléter les listes de base.
- Le choix des végétaux devra également s'effectuer en fonction de l'orientation : ombre ou soleil, et de la nature et de la qualité du substrat.

Outre le choix des essences, la mise en oeuvre de la haie devra respecter des distances de plantations (voir schéma). Il est conseillé de planter sur 2 rangs en quinconce, ce qui permet notamment d'obtenir une haie étoffée assez rapidement.



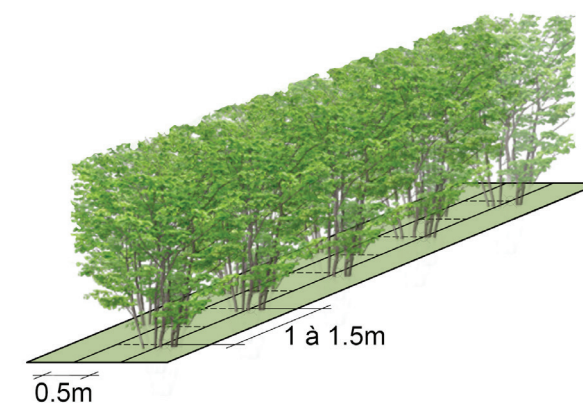
La haie brise vent

la haie brise vent associe plusieurs strates végétales de façon à composer un écran au vent dominant. Des persistants peuvent être utilisés en strate arbustive ou arborée (cyprés, houx, buis...) Une certaine diversité d'essences arbustives est à rechercher pour éviter les concentrations de pollens.



La haie champêtre

Une diversité d'essences est à rechercher pour conforter la biodiversité et assurer une pérennité à la haie.



La haie taillée

La haie taillée est souvent monospécifique, mais peut utilement être diversifiée : cela présente des avantages en terme de biodiversité, en terme de qualité paysagère, et en terme sanitaire car cela permet de maintenir la haie en cas de maladie sur une espèce végétale. Elle se compose d'essences supportant une taille régulière : buis, charmes, ifs, troènes... Certaines essences abusivement utilisées sont à éviter comme le thyua, et le laurier cerise.

Composer avec le végétal

Les formes végétales associées au tissu bâti dense



Vigne vierge qui habille et climatise cette façade d'Alba-la-Romaine



Parterres arbustifs, grimpantes et arbres créent une belle continuité végétale qui identifie cette rue du centre ancien d'Alba-la-Romaine.



Saint-Symphorien-sous-Chomerac



Treille de vigne qui abrite un seuil accueillant à Saint-Montan



Une « galerie » de vigne offre un passage ombragé à Alba-la-Romaine



Saint-Maurice-d'Ibie



Valvignères



Association de bignone et glycine sur cette façade du Teil



Valvignères

Plantes grimpantes et treilles : des figures végétales identitaires à maintenir et favoriser

Les plantes grimpantes et treilles de vignes se développent sur les façades Sud des habitations. Elles sont très présentes dans l'espace des centre-villages, souvent assez minéraux, et contribuent à leur attractivité. Vignes vierge, vignes, glycines, bignones, rosiers... sont parmi les essences les plus employées. Ces dispositifs confortent l'isolation des logements en été et contribuent ainsi au confort climatique des habitants.

Pots et plates-bandes en pied de façades : une appropriation de l'espace public à conforter

Plates-bandes de vivaces et/ou d'arbustes, plantes en pots qualifient l'interface entre facade bâtie et espace public sur de nombreux centres-villages. Ces formes participent à l'ambiance de la rue. Le fleurissement, la fraîcheur apportés par la végétation contribuent à l'attractivité des villages. A l'échelle de nombreux villages, les pots et plates-bandes plantés en pied de façades font partie du patrimoine culturel et urbain. Le fleurissement est à adapter au climat, en favorisant les plantes vivaces et arbustes aux végétaux annuels plus consommateurs d'eau. Les intrants chimiques sont à proscrire. Une adaptation du végétal aux conditions climatiques et édaphiques est à rechercher systématiquement.

Des formes à ré-interpréter dans les nouveaux quartiers d'habitation

La gestion du 'frontage' (espace entre la façade et la chaussée) et des espaces intersticiels sur de nouveaux quartiers, à l'image de certains centres anciens, doit faire l'objet d'un soin tout particulier. L'intégration du végétal, en limite entre espace privé et public, permet d'assurer une transition entre ces espaces, de qualifier les limites en proposant une identité forte au quartier. Cette épaisseur végétale peut prendre différentes formes et fonctions - massifs fleuris, jardin comestible, jardin des simples, treille...- et permettre de ré-engager les habitants dans une relation mutuelle avec leur quartier et le paysage perçu depuis l'espace public.



Saint-Montan - La vigne vierge est très fréquente sur les façades Sud des bâtiments. Les feuillages protègent les murs des rayons de soleil l'été, et en hiver, l'absence des feuilles laisse le mur au contraire absorber les calories du rayonnement. Elles assurent ainsi une certaine isolation, les pics de température sont atténués de 28 %.



Bourg-Saint-Andéol

Focus / Vigne vierge et bienfaits climatiques

« Les vignes vierges se mettent en place en trois ans et, quelques années plus tard, leurs feuilles protègent les murs de tous les rayons du soleil d'été. Aux premiers froids vifs, elles tombent et laissent un mur presque nu absorber toutes les calories du rayonnements d'hiver. Les feuilles de la vigne vierge présentent une face cirée, presque brillante (fort albédo), qui réfléchit une part des infrarouges solaires. Leur positionnement en écailles, au bout des longs pédoncules, permet le passage d'un léger courant d'air continu, le long de la façade. Il assèche les molécules d'eau dégagées par l'évapotranspiration des feuilles. In fine, la paroi d'un mur sous une vigne vierge affiche une température de 14°C plus basse que les endroits même du mur où il n'y en aurait pas. Les pics de température sont atténués de 28 % ! Cet amortissement de l'onde thermique par la vigne vierge s'ajoutant à celui dû à la paroi qui la porte, une amplitude des températures de 16°C en été devient 5 à 6°C sur la face intérieure du mur de la pièce à vivre. Les grandes feuilles lancéolées protègent aussi la paroi des rafales du mistral. Une vigne vierge assure donc un grand confort à l'intérieur du foyer. »

Extrait de : OLIVIER, Christophe & COLLEU, Avryl , 2016. *12 solutions bioclimatiques pour l'habitat*, Eyrolles.